



COMPTE RENDU

Commune de

DU CONSEIL MUNICIPAL

BAUDRIERES

71370 Saône et Loire

Séance du 5 novembre 2019

Président : Cédric DAUGE

Secrétaires de séance : Claudette TISSOT – Yves LOMBARD

Présents : Françoise JEANDOT – Francelyne BADOT — Claudette TISSOT – Sandrine AUGÉAT – Yves LOMBARD – Céline BESSONNAT – Jean-Patrick BROUX – Vincent CAILLET – Danielle JOUSSELIN – Michel BADOT – Vincent NICOT – Sylvie SAUNIER

Absent : Pierre Jean MONIER

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le compte rendu de la séance précédente.

M. le Maire souhaite ajouter un point à l'ordre du jour : sollicitation d'une aide financière à la Région. Le conseil accepte.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2018 (RPQS)

M. le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité de service (RPQS) d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

MARCHE MAISON PERRUSSON

Le marché de consultation pour les travaux de la Maison Perrusson s'est terminé le 20 septembre 2019.

M. le Maire présente aux membres du conseil le tableau des entreprises retenues avec le montant des travaux correspondants.

A l'exception du lot n° 14, relatif aux aménagements des espaces extérieurs dont le coût est trop élevé, la proposition de la commission d'appels d'offres est validée.

M. le Maire fait part également du montant des subventions obtenues à ce jour pour l'ensemble du projet.

DESIGNATION DELEGUE CNAS

M. le Maire rappelle que la municipalité adhère au Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Cette association loi 1901 à but non lucratif est un organisme d'action sociale de portée nationale pour la Fonction Publique Territoriale. Elle offre des prestations diversifiées afin d'être en adéquation avec les demandes des agents territoriaux (aides financières, réductions ,...).

Le Conseil doit procéder à l'élection de nouveaux délégués, le premier représentant les élus et le second représentant les agents au sein du CNAS.

Le Conseil municipal a désigné, à l'unanimité, d'élire :

- . Yves LOMBARD comme délégué représentant des élus,
- . Alexandra PERRIAU comme déléguée représentant les agents.

REMBOURSEMENT D'AVANCE SUR FACTURES A UN ELU

M. le Maire informe le Conseil que dans le cadre d'achat de matériel pour le club de baseball, et d'un chauffage pour un logement locatif communal, il a dû régler personnellement des factures imputées à la commune et émanant des fournisseurs suivants : Clôture et Jardin, La Fabrique à filets, Quincaillerie pro et Castorama.

Le Conseil municipal autorise le remboursement de ces factures au bénéfice de M Cédric DAUGE.

DON TELETHON SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN

M. le Maire propose d'octroyer une subvention de 100 € pour le Téléthon, comme pour les années précédentes.

Le Conseil municipal valide.

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT ET A LA REGION - APPEL A PROJET 2020

Dans le cadre de la réhabilitation de la maison PERRUSSON, la commune prétend à plusieurs subventions pour l'année 2020, dont celles émanant du Département et de la Région.

Le Conseil autorise M. le Maire à solliciter ces aides financières et signer tout document relatif à ces demandes.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- PLUI : une réunion des membres du conseil municipal est prévue vendredi 8 novembre à 19h00 pour examiner le document proposé. Par ailleurs, mercredi 13 novembre, une réunion rassemblant les représentants des 7 communes de l'ancienne com-com et de l'atelier Triangle se tiendra dans les bâtiments de Terres de Bresse.
- Lotissement du Verger : l'extension des réseaux par Enedis est proposée pour un montant restant à charge pour la commune de 6228.32 €. Le devis est validé par le Conseil.
- Il serait utile de sensibiliser les riverains du chemin piétonnier rue de la Citadelle et rue des Chevanys, afin qu'ils ne stationnent pas leurs véhicules sur cette zone.
- L'opérateur Free mobile a proposé à la municipalité d'installer une antenne sur un terrain communal. Les 2 parcelles identifiées ne paraissent pas adaptées à recevoir ce projet. Le conseil émet un avis défavorable.

- Projet ENIR : (Ecole Numérique Innovante et Ruralité). Dans le cadre de ce projet, l'école primaire va être équipée de 5 vidéos-projecteurs et de 17 tablettes numériques
- Sécheresse 2019 : une information a été donnée aux administrés quant à l'épisode de sécheresse de cet été. Ils sont invités à venir déposer leurs dossiers de sinistre en mairie qui seront ensuite transférés en Préfecture pour étude d'une éventuelle déclaration de catastrophe naturelle en vue d'indemnisations par leurs assurances.
- M. le Maire fait un point sur les départs et arrivées des locataires des logements communaux.
- Société de chasse : Au vu de toutes les actions menées au cours de l'année par les membres de la société de chasse, M. le Maire propose de céder le bail de chasse à 1 € symbolique. Le Conseil, à l'unanimité, valide cette proposition.
- Une visite de Mme la Sous-Préfète est prévue le 29 novembre après-midi.
- La vente de bois communaux est prévue le 11 novembre.
- Le prochain conseil d'école se tiendra le 12 novembre à 18h00.

. Yves LOMBARD informe le conseil :

- d'un rendez-vous avec le responsable de la subdivision de la DRI du Chalonnais. Cette rencontre a pour but d'améliorer la sécurité sur la route départementale D933 et trouver une solution face aux comportements irresponsables,
- de l'état d'avancement du bulletin municipal,
- que la bibliothèque organisera une exposition sur Madagascar en collaboration avec l'association TAM (association humanitaire de Baudrières) les 30 novembre et 1^{er} décembre prochains.

. Dans le cadre du CCAS, Claudette TISSOT fait un point sur la commande des colis de Noël.

. Francelyne BADOT rend compte de sa participation à l'assemblée générale de la chorale « Comme un soleil », qui présente un bilan positif.

. Jean-Patrick BROUX informe le conseil :

- que la plantation des peupliers noirs suivie par l'ONF donne peu de satisfaction. Une réunion sur site aura lieu le 18 novembre qui rassemblera élus municipaux, représentants de l'ONF, et Nicolas TERREL,
- d'un rendez-vous d'expertise avec un intervenant des gîtes de France le 5 décembre à 9h00,
- qu'il serait nécessaire de faire un point sur le classement des eaux concernant le site de l'étang de la Verne. Dans un premier temps, une réunion se tiendra entre les élus et les responsables de l'association des pêcheurs de l'étang de la Verne.

. En vu de la création du nouveau lotissement (le Verger), une réflexion est menée sur la nouvelle implantation du point propre.

. Il serait judicieux d'installer des bennes à déchets à proximité du cimetière.

Date à retenir :

. Collecte de sang : 4 décembre 2019 à 16h00.

Le Maire, Cédric DAUGE